

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

MORGES

Rapport de révision des comptes
de l'exercice 2023, destiné
à l'Assemblée générale

21 mars 2024

A l'Assemblée générale de la
LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

MORGES

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 29 mars 2023, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

L'organe de révision
FIDUCIAIRE SAUGY SA



Le réviseur responsable :
B. Crettaz, expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels 2023



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

Bilan au 31 décembre

	Commentaires	2023	2022
		CHF	CHF
Actif			
Actif circulant		1'591'478	1'515'012
Liquidités et titres	1	1'525'191	1'474'042
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	215	23'652
Créance vis-à-vis d'une institution liée	2a	39'149	-
Autres créances à court terme	3	15'444	8'212
Stocks	4	3'486	3'209
Comptes de régularisation actif	5	7'993	5'897
Actif immobilisé		15'311	15'782
Immobilisations corporelles	6a	2'102	2'582
Immobilisations financières	6b	13'209	13'200
Total de l'actif		1'606'789	1'530'794
Passif			
Capitaux étrangers à court terme		319'490	134'643
Dettes résultant de livraisons et prestations	7	21'929	33'576
Dette vis-à-vis d'une institution liée	8	216'802	7'902
Comptes de régularisation passif	9	80'759	93'165
Capital de fonds (fonds affectés)	10	264'579	261'579
Fonds d'aide aux rhumatisants		198'579	198'579
Fonds risque s/valeur des titres		66'000	63'000
Capital de l'organisation	11	1'022'720	1'134'573
Capital libre (généré)		1'134'573	1'225'686
Résultat de l'exercice		-111'853	-91'113
Total du passif		1'606'789	1'530'794



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

Compte d'exploitation 2023

	Commentaires	2023	2022
PRODUITS		CHF	CHF
Produits de collecte de fonds et contributions publiques	12	385'390	457'793
Part de la collecte nationale		7'993	5'897
Cotisations des membres		36'505	22'490
Contributions publiques		184'660	144'637
Sponsoring		9'249	1'057
Dons, y compris dons séjours médico-sociaux		146'983	283'712
Produits des prestations		371'337	314'042
Cours	13	201'975	183'771
Séjours médico-sociaux, hors dons		114'118	105'612
Moyens auxiliaires		9'650	6'948
Matériel d'information		83	155
Conférences		3'574	3'361
Autres prestations facturées		41'936	14'195
Total des produits		756'726	771'835
Charges directes de prestations	14	606'977	579'692
Charges de personnel		375'678	358'883
Charges liées aux locaux		82'438	80'296
Autres charges directes		148'861	140'514
Charges administratives	15	198'396	200'006
Charges de personnel		131'848	130'772
Charges liées aux locaux		14'902	11'771
Administration		31'533	27'925
Communication		3'259	6'073
Informatique		16'374	21'894
Amortissements		480	1'572
Charges d'obtention de financements	16	28'524	18'277
Charges de personnel		13'400	6'677
Communication		15'124	11'600
Résultat intermédiaire (- = déficit)		-77'171	-26'141
Résultat financier (- = déficit)	17	74'885	-124'453
Intérêts et produits des titres		29'333	24'252
Plus-values réalisées sur titres		728	971
Plus-values sur titres (non réalisées)		78'657	25'549
Pertes réalisées sur titres		-8'228	-7
Moins-values sur titres (non réalisées)		-20'609	-172'542
Charges financières		-4'996	-2'676
Résultat annuel d'exploitation (- = déficit)		-2'286	-150'594
Résultat hors exploitation / exceptionnel (- = déficit)	18	-106'567	-11'919
Produits exceptionnels		113'798	544
Charges exceptionnelles		-220'365	-12'463
Résultat annuel sans résultat des fonds (- = déficit)		-108'853	-162'513
Fonds affectés	19	-3'000	71'400
Attributions		-3'000	0
Fonds risque s/valeur des titres		-3'000	0
Utilisations		0	71'400
Fonds risques opérationnels		0	64'400
Fonds risque s/valeur des titres		0	7'000
Résultat annuel (- = déficit)		-111'853	-91'113



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**

Notre action – votre mobilité

Tableau de variation du capital 2023 (en CHF)

Postes	Existant initial au 1.1.2023	Produits internes	Dotation (externe)	Transfert de fonds internes	Utilisation (externe)	Existant final au 31.12.2023
Moyens provenant du financement propre						
Capital libre (général)	1'134'573	0	0		0	1'134'573
Résultat de l'exercice			0		0	-111'853
Capital de l'organisation	1'134'573	0	0	0	0	1'022'720
Moyen provenant de fonds						
Fonds d'aide aux rhumatisants	198'579	0		0	0	198'579
Fonds risque s/valeur des titres	63'000	0	3'000			66'000
Capital des fonds avec affectation limitée	261'579	0	3'000	0	0	264'579



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

Principes généraux de présentation des comptes

Les comptes annuels 2023 de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme (LVR) ont été établis selon les normes comptables Swiss Gaap RPC et plus particulièrement en référence à la norme 21 propre aux organismes à but non lucratif, ainsi que selon les normes Zewo.

Les états financiers 2023 comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, l'annexe aux comptes et le rapport de performance. En tant que petite organisation au sens des Swiss GAAP RPC, le tableau de flux de trésorerie n'a pas lieu d'être établi.

Le compte d'exploitation comprend le résultat d'exploitation, le résultat hors exploitation et les variations des fonds (affectés et libres).

Conformément à la méthodologie Zewo, le résultat d'exploitation distingue les charges directes de prestations (projets), les charges administratives et les charges d'obtention de financements (collecte de fonds et publicité générale), pour déterminer la structure des coûts (charges par fonction) des organisations à but non lucratives. La distinction s'appuie sur la base de la comptabilité analytique.

Principes d'évaluation

- Les fondements de la présentation des comptes et de l'établissement des rapports sont basés sur les Swiss Gaap RPC et son cadre conceptuel.
- Le principe de l'évaluation distincte de l'actif et du passif a été retenu; sauf indication contraire, l'évaluation des postes du bilan s'effectue à la valeur nominale à la date du bilan.
- Les titres des actifs circulants sont évalués à leur valeur boursière à la date du bilan.
- Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement justifiés.
- Les stocks sont présentés à leur valeur d'acquisition.
- Les avoirs et les dettes en devises étrangères sont intégrés au bilan selon le cours en fin d'année retenu par l'administration fédérale des contributions. Les transactions effectuées en cours d'année sont converties sur la base du cours à la date de la transaction.
- Les charges et les produits présentés correspondent par principe aux charges et aux produits bruts et sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été enregistrés.

Explications sur les postes du bilan et du compte d'exploitation

1. Liquidités et titres circulants

Liquidités & titres circulants	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Liquidités	205'996.72	207'982.54
Titres circulants	1'319'194.00	1'266'059.00
Total au bilan	1'525'190.72	1'474'041.54



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

Liquidités

Les liquidités représentent un montant total de CHF 205'996.72 et se répartissent comme suit :

Liquidités	2023	2022
Caisse	519.25	605.25
Compte postal	176'376.04	202'104.05
Comptes bancaires	29'101.43	5'273.24
Total au bilan	205'996.72	207'982.54

Titres circulants

Les placements font l'objet d'un règlement qui a été établi au 1^{er} janvier 2005. L'objectif est de procéder aux mêmes critères de placement que la Ligue suisse contre le rhumatisme (LSR). La politique est de viser la plus grande sécurité possible avec des performances/rendements correspondant au marché. Les dispositions des articles 53, 54 et 55 OPP2 sont une référence pour la diversification des placements.

La répartition des titres se présentent comme suit :

Placements en CHF	2023	2022
Obligations suisses en CHF	443'510.00	377'934.00
Obligations en monnaies étrangères	0.00	22'719.00
	443'510.00	400'653.00
Actions et titres assimilés suisses	655'504.00	565'805.00
Actions et titres assimilés étrangers	0.00	53'307.00
	655'504.00	619'112.00
Fonds placement immobilier	220'180.00	212'202.00
Fonds placement mixte	0.00	34'092.00
Total au bilan	1'319'194.00	1'266'059.00

2. Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste est composé de créances vis-à-vis de débiteurs découlant des activités de l'organisation. Les postes ouverts au 31 décembre 2023 s'élèvent à **CHF 665.35**, correction de valeur pour les risques de pertes prise en compte sur la base des informations connues à ce jour CHF -450.00 soit un total net de **CHF 215.35**



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

2a. Créance vis-à-vis d'une institution liée

Créance vis-à-vis d'une institution liée	2023	2022
Compte-courant adunaromandie	39'149.00	0.00
Total au bilan	39'149.00	0.00

aduna romandie gère les finances et les ressources humaines de la LVR et le compte-courant enregistre les transactions financières entre les deux associations. Aucun intérêt n'est comptabilisé.
La LVR est membre de l'association aduna romandie.

3. Autres créances à court terme

Il s'agit principalement de l'impôt anticipé à récupérer auprès de l'Administration fédérale des contributions (AFC) sur les revenus de l'exercice 2023, soit CHF 8'956.55.

D'un montant de CHF 1'231.48 relatif à la TVA dû par l'AFC (Tva due Q4 CHF 449.80 moins CHF 1'681.28 Tva à recevoir après décompte de concordance 2023).

Ainsi que de CHF 4'905.85 pour des charges sociales dues à la LVR (Caisse AVS ET CIP_LPP) et d'un montant de CHF 350.00 pour des cautions versées pour des clés.

4. Stocks

Il s'agit de documentation et de moyens auxiliaires évalués au prix d'achat. Le fournisseur principal est la Ligue Suisse contre le Rhumatisme.

5. Compte de régularisation actif

Le solde du compte s'articule comme suit :

Compte de régularisation actif	2023	2022
Collecte à recevoir (fundraising LSR)	7'993.00	5'897.00
Total au bilan	7'993.00	5'897.00

6a. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles se composent comme suit :

Immobilisations	2023	2022
Corporelles (Mobilier)	2'101.00	2'581.00
Incorporelles (logiciel Abacus)	1.00	1.00
Total au bilan	2'102.00	2'582.00



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

6b. Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent comme suit :

Immobilisations financières	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Garantie de Loyer	13'208.80	13'200.00
Total au bilan	13'208.80	13'200.00

La garantie de loyer, représentant six mois de loyer, a été constituée en 2022 en faveur du nouveau propriétaire des locaux de Morges.

7. Dettes résultant de livraisons et prestations

Dettes résultant de livraisons et prestations	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Dettes résultant de livraisons et prestations	21'929.00	33'575.55
Total au bilan	21'929.00	33'575.55

8. Dettes vis-à-vis d'une institution liée

Créances vis-à-vis d'une institution liée	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Compte-courant adunaromandie	0.00	7'902.03
Avance OFAS_LSR	216'802.02	0.00
Total au bilan	216'802.02	7'902.03

Le montant de CHF 216'802 découle du contrat de sous-prestations entre la LSR et la LVR lié au financement de prestations par l'OFAS.

Le contrat actuel court sur la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023.

Ce n'est qu'après le bouclage de la période 2020 à 2023 par la LSR et la restitution des chiffres à l'OFAS que le montant versé sera acquis. A ce stade, la LSR estime le montant provisoirement dû à CHF 216'802.

9. Comptes de régularisation passifs

Comptes de régularisations passifs	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Provisions diverses (inclus vacances et HS)	43'424.80	36'330
Produits reçus pour l'année suivante	36'596.00	0.00
Cours facturés pour l'année suivante	0.00	56'709.79
Prestations payées pour l'année suivante	738.00	125.20
Total au bilan	80'758.80	93'165.00



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

10. Capital de fonds

Les différents fonds affectés font l'objet d'un détail du mouvement dans le tableau d'évolution du capital. Le but et les sources de fonds sont détaillés ci-après :

Fonds d'aides aux rhumatisants

Fonds constitué par des successions reçues dont le but est destiné à des mesures en faveur des rhumatisants.

	2023	2022
Solde au 1er janvier	198'578.59	198'578.59
Attribution	0.00	0.00
Utilisation	0.00	0.00
Solde au 31 décembre	198'578.59	198'578.59

Fonds risques sur valeur des titres

Ce fonds a pour but de prémunir la LVR des incidences de grandes fluctuations boursières sur ses résultats annuels.

Il est calculé à hauteur de 5% de la valeur des titres.

	2023	2022
Solde au 1er janvier	63'000.00	70'000.00
Attribution	3'000.00	0.00
Utilisation	0.00	-7'000.00
Solde au 31 décembre	66'000.00	63'000.00

Fonds risques opérationnels

Ce fonds constitué à la clôture des comptes 2019 a pour but de couvrir des événements exceptionnels qui pourraient avoir un impact financier significatif sur les activités de la LVR, principalement lié au Covid.

Compte tenu des impacts de la pandémie sur les activités, il a été dissout à hauteur de CHF 50'000 en 2021, puis le solde de CHF 64'400 a été dissout en 2022 pour couvrir les pertes financières des cours.

	2023	2022
Solde au 1er janvier	0.00	64'400.00
Attribution	0.00	0.00
Utilisation	0.00	-64'400.00
Solde au 31 décembre	0.00	0.00



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

11. Capital de l'organisation

Capital libre (général)

Il s'agit du report des résultats passés qui ont été générés par l'activité de la LVR. Ce poste est à la libre disposition de l'organisation dans les buts de celle-ci.

12. Produits de campagnes de collecte de fonds et contributions publiques

Part collecte nationale

La part de la collecte nationale provient des actions réalisées par la Ligue suisse contre le rhumatisme, dont le résultat net est distribué aux ligues cantonales en fonction d'une clé de répartition.

Cotisation des membres

La cotisation annuelle est de:

- Membres individuels CHF 40.-
- Membres couples CHF 60.-
- Membres soutien/entreprises CHF 100.-
- Membres d'honneur gratuit

La LVR comptait 967 membres au 31 décembre 2023 (855 au 31.12.2022).

Contributions des pouvoirs publics

Contributions des pouvoirs publics	2023	2022
OFAS	149'767.94	113'314.00
OFSP	34'891.61	31'322.59
Total	184'659.55	144'636.59

La subvention OFAS découle du sous-contrat de prestations 2020-2023, signé au début de l'année 2020, avec la Ligue Suisse contre le Rhumatisme, chapitre 4.1. (voir également chiffre 8.).

Legs et dons

Les dons pour les séjours médico-sociaux sont les suivants :

Dons pour les séjours	2023	2022
Fondation - Don anonyme	10'000.00	10'000.00
Fondation Warnery	20'000.00	20'000.00
Fondation Hatt-Bucher	10'000.00	10'000.00
Fondation P. Mercier	8'000.00	10'000.00
Fonds Louis E. Guignard	5'000.00	9'000.00
Fondation Loppacher & Mettler	0.00	3'000.00
Fondation A. Fischer	3'000.00	3'000.00
Legs Meta Villard	0.00	20'000.00
Fondation Esther Locher Gurtner	50'000.00	50'000.00
Total	106'000.00	135'000.00



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

Hormis les dons pour les séjours médico-sociaux, la LVR a reçu des autres dons pour CHF 40'983, deux sont destinés aux Conseils sociaux (CHF 35'000).

13. Cours

L'activité des cours a repris de manière normale en 2023, en comparaison à la période Covid. Les produits s'élèvent à CHF 201'975 contre CHF 183'771 en 2022.

14. Charges directes de prestations

Cette rubrique comprend les charges directes des activités déployées par la LVR (Cours, Séjours adaptés, Moyens auxiliaires, ...). Les charges ont augmenté principalement en raison du développement des activités de conseils sociaux.

15. Charges administratives

Les charges administratives sont légèrement inférieures à 2022, année dont les frais de communication étaient plus élevés en raison du déménagement de Lausanne à Morges.

16. Charges d'obtention de financements

Il s'agit des actions de communication et du temps consacré à la visibilité des prestations de la LVR (relations publiques, site web, réseaux sociaux).

17. Résultat financier

Les titres sont évalués à leur valeur boursière et l'évolution des marchés boursiers durant l'année 2023 a amené la LVR à comptabiliser une plus-value (non réalisée) sur son portefeuille de CHF 78'657 (CHF 25'548 en 2022) et une moins-value (non réalisée) de CHF 20'609 (CHF 172'542 en 2022).

18. Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles correspondent aux soldes des frais liés au déménagement du secrétariat de Lausanne à Morges (aménagements des bureaux). Celles-ci comprennent également un montant de CHF 216'802 correspondant au financement OFAS provisoirement dû à la LSR dont le résultat définitif ne sera connu qu'au courant 2024 après validation des chiffres remis à l'OFAS pour la période 2020 à 2023 (voir chiffre 8).

Les produits exceptionnels quant à eux comprennent un leg de CHF 100'000.

19. Fonds affectés

Voir l'évolution des Fonds risques sur titres.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

Indemnités versées aux membres de l'organe dirigeant

Le comité de la LVR exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'est versée.

Prestations à titre gratuit

Aucune prestation gratuite au sens des Swiss Gaap RPC n'a été reçue ou effectuée en 2023.

Engagements non-inscrits au bilan

Tous les engagements envers les projets de la LVR sont correctement inscrits au bilan de l'organisation.

La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'art. 74 LAI est liée à un contrat de sous-prestation entre la LSR et la LVR portant sur la période 2020 à 2023. Ce n'est qu'au terme du contrat, soit au courant 2024 que la subvention définitive pour la période contractuelle sera acquise.

Transactions avec des parties liées

Les parties liées comprennent aduna romandie ainsi que la Ligue suisse contre le rhumatisme (LSR), association faîtière.

Différentes transactions ont lieu durant l'année principalement en lien avec la gestion des finances et des salaires (aduna romandie), des achats de moyens auxiliaires, subventions et collecte (LSR).

Evènements postérieurs à la date du bilan

Un contrat de sous-contrat de prestation pour la période 2020-2023 a été signé avec la Ligue suisse contre le rhumatisme. Celui-ci comprend de nouvelles règles de financement et notamment eu égard au facteur de substrat du capital qui passe de 2 à 1.5. Le décompte final de la période contractuelle ne sera connu qu'à l'issue du contrat, soit au début 2024.



RAPPORT DE PERFORMANCE 2023

But de l'organisation

La Ligue Vaudoise contre le Rhumatisme (LVR) a pour but l'étude et la réalisation de tous les moyens propres à lutter contre les rhumatismes dans le canton de Vaud. Elle s'appuie pour ce faire sur les principes reconnus de la médecine et de l'approche médico-sociale.

La LVR utilise les moyens suivants pour atteindre ses buts :

- information, formation, perfectionnement et formation continue, prévention, travail social, soutien du personnel spécialisé ;
- défense des intérêts des personnes affectées par des maladies rhumatismales et de leurs proches auprès des autorités, des spécialistes, des prestataires de services et des assureurs ;
- coordination et promotion de la collaboration avec des institutions locales, régionales et cantonales poursuivant des buts similaires.

Organes dirigeants et leur durée de fonction

Chamot Anne-Marie	membre du comité présidente	signature collective à 2
Norberg Iohn Eric	membre du comité vice-président	signature collective à 2
Kohli Pierre	membre du comité trésorier	signature collective à 2
Bacq Annese Nathalie	membre du comité	
Gianinazzi Francesco	membre du comité	
Hügler Thomas	membre du comité	
Michaud Champendal Loraine	membre du comité	
Tauxe Françoise	membre du comité	
Erb Evelyne	secrétaire générale	signature collective à 2

Le comité a été réélu pour 4 ans lors de l'assemblée générale de 2022.

Personnes responsables de la gestion

Mme Evelyne Erb-Michel assure la gestion de la LVR en étroite collaboration avec M. Pierre Kohli, membre du comité et trésorier.

L'établissement de la comptabilité est confié à aduna romandie à Lausanne, institution dont la LVR est membre. La fonction d'organe de révision est attribuée à la Fiduciaire Saugy S.A. à Lausanne.

La Ligue vaudoise contre le rhumatisme est exonérée fiscalement.

Liens avec des organisations liées

La LVR est membre de la Ligue suisse contre le rhumatisme, association faîtière des ligues cantonales contre le rhumatisme qui défend leurs intérêts. C'est elle qui négocie et contractualise les subventions avec les organismes fédéraux (OFAS, OFSP) ; elle a pour but également d'harmoniser les pratiques, notamment en matière de communication. Elle développe et déploie des projets nationaux.

La LVR est membre de l'association aduna romandie. Elle possède une représentation au sein de cette entité.

Outre la comptabilité, la LVR confie certaines tâches administratives (gestion des salaires, informatique) à aduna romandie. Elles sont définies par une convention de collaboration.



RAPPORT DE PERFORMANCE 2023

Description des prestations fournies en relation avec les buts fixés et l'utilisation des fonds mis à disposition

Cours

Gymnastique au sol
Active Backademy
Aquacura
Aquawell
Lombosport
Equilibre au quotidien
Rythmique senior
Pilates

Moyens auxiliaires

Conseil et vente

Séjours médico-sociaux pour rhumatisants

Séjours accompagnés pour Rhumatisants (trois séjours)

Education thérapeutique

Spondylarthrite ankylosante
Polyarthrite rhumatoïde
Maladies osseuses

Documentation

Information et mise à disposition du public (documentation LSR)

Ateliers

La santé par le froid
Yoga thérapeutique
Point de chute !
SEDh

Conférences

Tout public
Public ciblé

Aides financières

Octroi d'aides ponctuelles

Appréciation de la satisfaction des bénéficiaires de prestations

Chaque prestation fait l'objet d'une évaluation systématique. Une synthèse est envoyée à chaque intervenant.

Description de l'évolution des activités

La participation aux cours est soutenue et le nombre de membres en augmentation.

Les séjours médicaux sociaux adaptés ont eu lieu comme prévu. Ils ont enregistré un nombre conséquent de participants et se sont déroulés sans encombre, à la satisfaction de tous.

La mise en œuvre de nouveaux projets ponctuels (organisation ou participation à des événements publics, généraux ou ciblés, stands aux marchés) a permis à la LVR de se faire connaître du grand public.

OFAS : Le sous-contrat de prestations en vigueur a été signé pour la période 2020-2023.

Indications sur la façon dont on peut mesurer et apprécier si les objectifs sont atteints

Les indicateurs principaux sont le taux de fréquentation des activités organisées par la LVR et l'évaluation qualitative systématique en fin de prestation.

Ratios pertinents pour la réalisation des objectifs

Les ratios principaux sont liés aux cours et vacances pour rhumatisants ainsi qu'aux ateliers spécifiques.



RAPPORT DE PERFORMANCE 2023

	2023	2022
Taux de fréquentation des cours (rapport au nb de personnes inscrites)	75.0%	72.0%
2023: 8 cours différents, 113 séances, 957 participants		
Taux de fréquentation des séjours médico-sociaux pour rhumatisants (rapport à la capacité)	76.0%	78.0%
3 séjours, 57 participants (capacité à 75 maximum)		
Participants aux vacances pour rhumatisants	57	59

Principaux risques auxquels la LVR est exposée et les systèmes permettant de les contrôler

En temps normal, le risque principal sur les cours et séjours provient de la baisse ou du manque de participants pour ces différentes activités, risques que l'on a subis en période de pandémie.

Via les outils statistiques et les travaux de vérification effectués par la secrétaire générale ainsi que par le comité, la LVR peut anticiper les variations de participants, changements législatifs, etc. qui pourraient remettre en cause lesdites activités.

Ces activités étant partiellement financées par des fonds publics, la perte de financement peut influencer la pérennité de certaines prestations.

En 2023, les activités des cours ont vraiment repris leur niveau d'avant pandémie. De nouvelles prestations ont pu être pérennisées (Bains froids par exemple).

La LVR a pu compter sur des soutiens financiers obtenus de la part de fondations et d'un leg.

13.03.24/EEM